

Un MEMBRE: Et des fleurs coupées.

M. NICHOLSON: Oui, et des fleurs coupées également; mais le peuple ne veut pas de fleurs coupées. Monsieur l'Orateur, la situation actuelle exige autre chose que des paroles, il faut agir; et le Gouvernement veut, au moyen de la résolution dont la Chambre est saisie, prendre les moyens nécessaires pour soulager le chômage et fournir le blé de semence aux cultivateurs de l'Ouest qui n'ont pas eu de récolte au cours des trois dernières années, et venir en aide à ceux qui sont dans le besoin. Mais quelle coopération obtenons-nous des membres de la gauche? Ils parlent, parlent, parlent!

M. FAFARD: Pourquoi ne proposez-vous pas un projet de loi aujourd'hui pour mettre fin à la discussion?

M. NICHOLSON: Je m'attendais bien à ce que quelqu'un me posât cette question. J'y répondrai par une autre. Y a-t-il un seul député de l'autre côté, l'ex-ministre de l'Agriculture (M. Motherwell) ou encore mon honorable ami de Weyburn (M. Young), qui sourit si gentiment, qui soit capable de nous dire quelle sorte de crédit,—je ne parle pas du bill,—il nous faudrait voter? Combien d'acres de terre seront ensemencées dans l'Ouest et combien il faudra de blé pour cela?

M. DUPUIS: Quelle somme voulez-vous?

Un MEMBRE: Asseyez-vous.

M. DUPUIS: Quelle somme voulez-vous? Nous vous donnerons ce que vous demanderez.

M. NICHOLSON: On demande un chiffre. Cela montre bien la somme d'intelligence que l'on apporte dans cette discussion. Mon honorable ami sait, tout aussi bien que les honorables membres de la Chambre et tous les habitants de notre pays, qu'il est impossible de faire un calcul estimatif précis de la somme nécessaire pour faire face à la situation actuelle.

M. l'ORATEUR: C'est l'honorable député d'Algoma-Est (M. Nicholson) qui a la parole et l'on ne devrait pas l'interrompre sans son consentement.

M. NICHOLSON: Si l'un de mes collègues désire me poser une question je ferai tout en mon pouvoir pour y répondre le mieux possible, pourvu que la question me soit posée comme devrait le faire un membre de la Chambre. Je ne tiendrai certainement aucun compte du tapage et des interruptions qui n'ont aucun sens.

J'arrive maintenant aux affirmations faites par l'honorable député de Vancouver-Sud (M. MacInnis),—je ne crois pas me tromper,—

[M. Nicholson.]

au cours du présent débat. Après avoir décrié toutes nos institutions canadiennes et avoir brossé vivement une peinture réaliste des conditions qui existent en Russie en regard de celles qui existent ici, l'honorable député de Winnipeg-Centre-Nord (M. Woodsworth) a parlé des institutions financières du Canada, les banques et les compagnies d'assurances. L'honorable député voudra-t-il nous dire un jour ce qu'il nous propose de faire des banques et des compagnies d'assurances? Lorsqu'il parlait des dividendes payés aux actionnaires des compagnies d'assurances je lui ai demandé ce qu'il pensait de ceux qu'elles versaient aux assurés. J'ai à la main les rapports annuels de deux de ces compagnies d'assurances. Je n'en divulguerai pas les noms ni n'établirai de distinction entre elles, mais je signalerai le fait qu'à la fin de l'année 1931 les contrats souscrits dans ces deux compagnies atteignaient la somme de \$3,150,000,000 au Canada et dans les autres pays et que les primes encaissées pendant l'année étaient de 155 millions de dollars. Lorsqu'il en aura l'occasion, et je suis convaincu que ce sera bientôt, je prierai mon honorable ami de bien vouloir nous dire ce qu'il ferait de ces compagnies d'assurances. Voudrait-il confisquer toutes ces primes? Annulerait-il tous ces contrats? Serait-il prêt à conseiller au Gouvernement d'adopter l'une de ces deux attitudes?

J'ai sous les yeux un état sommaire indiquant que les dépôts dans les banques du Canada atteignent le chiffre approximatif de \$1,400,000,000. Cette somme est constituée par les économies du public. L'ouvrier, le petit homme d'affaires, l'homme qui a travaillé toute sa vie pour amasser une petite réserve qui lui permettra de vivre quand il ne pourra plus travailler, tous ont déposé leurs deniers dans les banques. Que ferait mon honorable ami? Irait-il jusqu'à confisquer ces dépôts? S'il voulait bien prendre la peine de nous dire exactement ce qu'il voudrait faire de tout cela, la Chambre pourrait peut-être alors comprendre l'objet de sa thèse.

M. FAFARD (texte): Monsieur l'Orateur, j'en appelle au règlement. Je soumetts que l'honorable député est complètement en dehors de son sujet et ne parle pas sur la résolution.

Quelques MEMBRES: A l'ordre!

M. l'ORATEUR SUPPLEANT (M. Morand) (texte): L'objection n'est pas motivée.

M. NICHOLSON (traduction): Après avoir déblatérisé contre toutes ces institutions et avoir établi une comparaison entre les conditions qui existent en Russie et celles dans lesquelles nous vivons ici, mon honorable ami a ajouté:

Qu'allons-nous faire? Nous serions portés à croire que le présent Gouvernement, se ren-